

Championnat de France TOURISME

Epreuve de NOGARO du 03 au 06 avril 2026

ANNEXE N°

APPENDIX

42

A Monsieur le Directeur de Course

A l'issue de la séance qualifiée ci-après, Jean-Marc PETINGER, Commissaire Technique en charge du Championnat de France FFSA TC, licence n° 236553, a procédé à des vérifications techniques conformément à la réglementation sportive en vigueur.

Nature de la séance :

	Essais pré qualificatifs		Essais qualificatifs		1 ^{ère} course
	2 ^{ème} course		3 ^{ème} course	X	4 ^{ème} course

Points contrôlés et origine :

Origine	N° Article	Description
2	Art 803	Contrôle des dimensions des disques de frein AV
3		Contrôle sonométrique

N° des véhicules contrôlés :

16	27	65					
----	----	----	--	--	--	--	--

1	Annexe J	2	Fiche d'homologation
3	Règlement sportif FFSA Tourisme 2025	4	Règlement technique FFSA Tourisme 2025
5	BOP en vigueur		

Observations : L'ensemble des voitures a été vérifié conforme sur les points objets des contrôles

Le Commissaire Technique,

JMP
J.M. PETINGER

Jean-Marc PETINGER.

Monsieur le Président du Collège des Commissaires Sportifs		Monsieur le Directeur de Course	
Date de Réception :	17/05/26	Date de Réception :	17/05/26
Heure de réception :	18h00	Heure de réception :	18h02
Signature :	<i>[Signature]</i>	Signature :	<i>[Signature]</i>